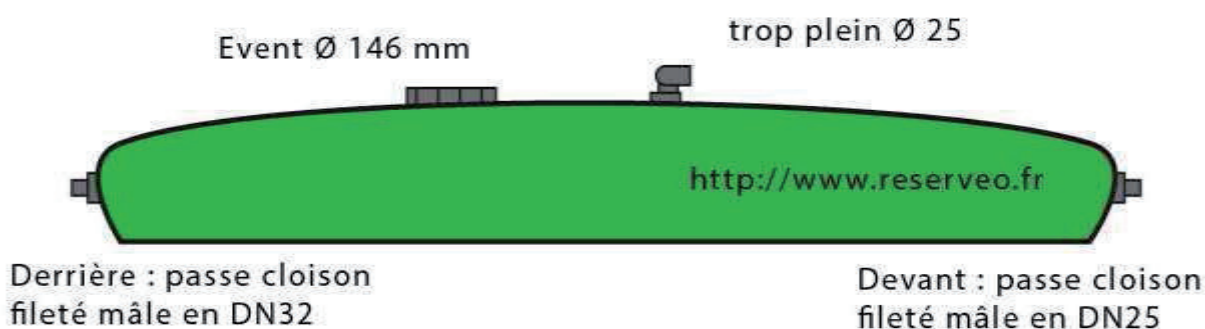


Citernes souples pour le stockage pour la récupération d'eau de pluie

La citerne :

- ✓ Réalisées en tissu technique : Tissage 100% polyester haute résistance avec enduction PVC 900 g/m².
- ✓ Renforts d'angles.
- ✓ Renforts passe-cloison.
- ✓ Soudure HF anti-arrachement.
- ✓ Traitement externe anti UV.
- ✓ Résistance températures : -30 à +70°C.



Équipements :

- **Dessus** : évent Ø 146 mm + un coude trop plein de sécurité DN25 taraudé des 2 cotés
- **Derrière** : Remplissage : une entrée en DN32 fileté mâle avec bouchon.
- **Devant** : Vidange : une sortie en DN25 fileté mâle avec bouchon avec possibilité de raccordement à une pompe, ou une vanne ¼ de tour avec raccord Gardena ou vanne à guillotine à passage directe.
- Renfort des angles par plaquettes.
- Kit de réparation. : une tube de colle pvc + un carré de toile.
- Existent en 2 dimensions (standard et étroites)



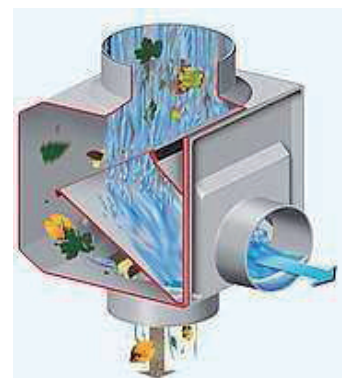
RESERVEO vous propose depuis plus de 10 ans, une sélection éprouvée et reconnue des meilleurs produits de récupération, de stockage, et de traitement de l'eau de pluie, de puits et de forages.

Kits « eau de pluie »:

- Collecteurs filtrants **Eco de luxe** gris
- 1 tuyau spiralé DN 30 mm
- 2 Raccords union d'un coté, cannelé 30 mm et de l'autre taraudé à 1"1/4



- Collecteur de gouttière **Regendieb** avec une grille de filtration autonettoyante
- 1 tuyau spiralé DN 30 mm
- 2 Raccords union d'un coté, cannelé 30 mm et de l'autre taraudé à 1"1/4



Dimensions :

Dimensions standard pour citernes CLASSIQUES				
	Volume (m ³)	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)
	0.5	1.48	1.23	0.5
	1	2.08	1.48	0.5
	2	2.86	2.15	0.5
	3	2.86	2.69	0.6
	4	3.59	2.86	0.6
	5	4.48	2.86	0.6
	6	5.38	2.86	0.6
	8	4.75	4.32	0.6
	10	5.94	4.32	0.6
Grands Volumes	15	5.73	4.02	1
Grands Volumes	20	5.73	5.02	1.1
Grands Volumes	25	7.19	4.67	1.1
Grands Volumes	30	7.19	5.85	1.2

RESERVEO vous propose depuis plus de 10 ans, une sélection éprouvée et reconnue des meilleurs produits de récupération, de stockage, et de traitement de l'eau de pluie, de puits et de forages.

Dimensions standard pour citernes ÉTROITES			
Volume (m 3)	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)
2	3.08	1.48	0.60
3	4.62	1.48	0.60
4	6.15	1.48	0.60
5	7.69	1.48	0.60

RESERVEO vous propose depuis plus de 10 ans, une sélection éprouvée et reconnue des meilleurs produits de récupération, de stockage, et de traitement de l'eau de pluie, de puits et de forages.

Pose de la citerne

Le sol doit impérativement être plat, horizontal et de niveau

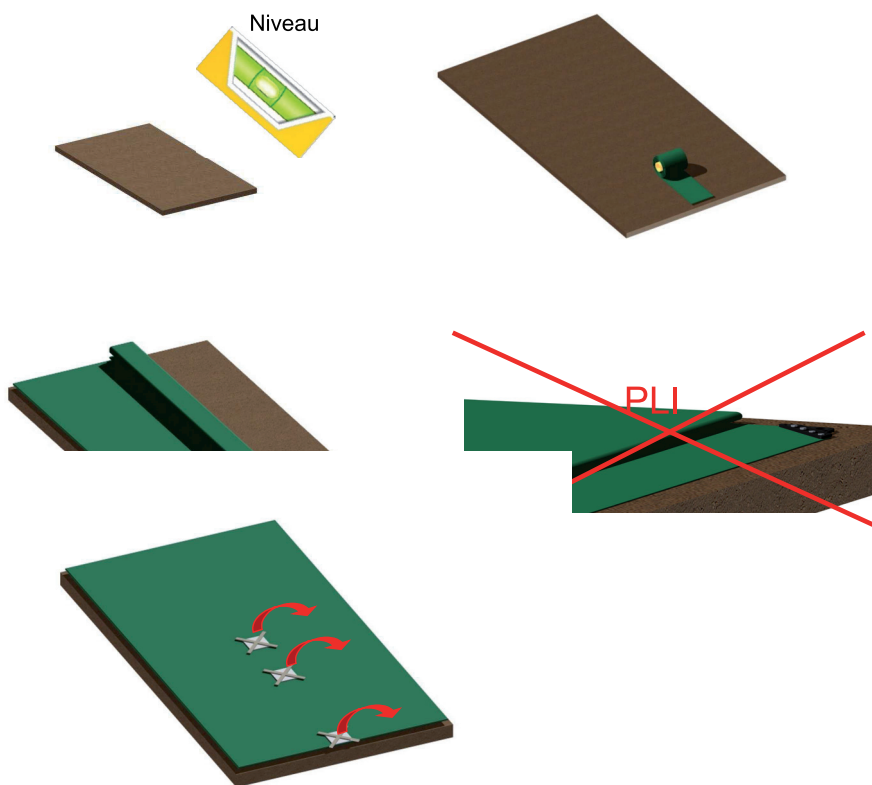
1/ Créer avec de la terre meuble ou du sable, un réceptacle plan, horizontal et sans aspérité.

2/ Suivre le plan de dépliage afin de bien positionner la citerne dans la position désirée.

3/ Dérouler la citerne en longueur puis de chaque côté.

4/ Une fois qu'elle est bien en place vérifier qu'il n'y ait pas de pli.

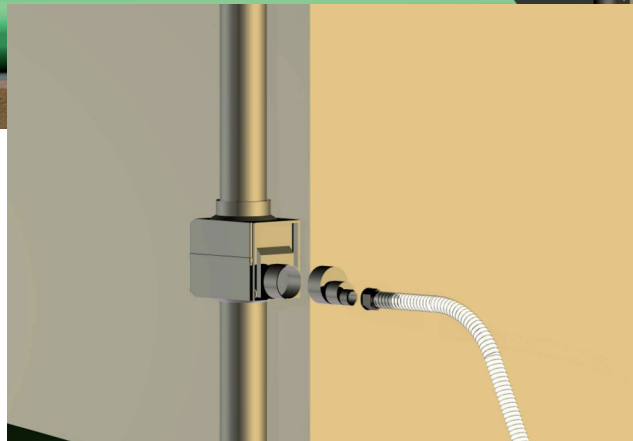
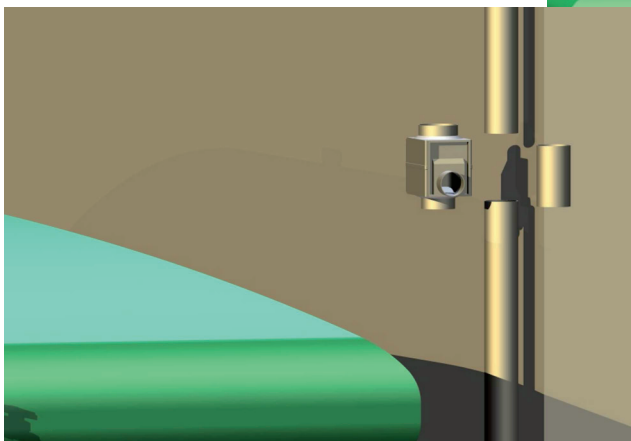
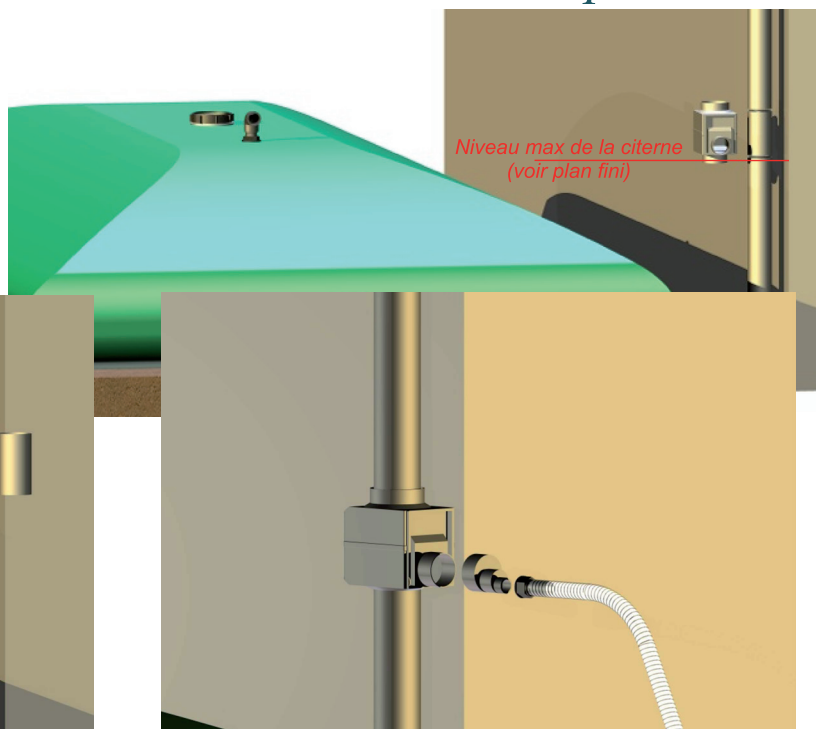
5/ Oter les protections présentes sur les accessoires.



Raccordement au collecteur dans le cas d'un kit complet

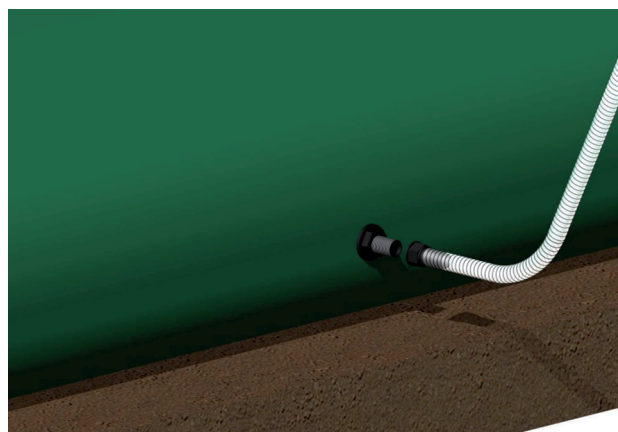
6/ Sectionner la gouttière pour pouvoir mettre le collecteur. Pour cela la distance entre le sol où est disposée la citerne et le bas du collecteur devra être égale à la hauteur de remplissage maximum de la citerne.

7/ Mettre en place l'embout cannelé dans le tuyau souple, le serrer avec le collier puis le visser sur l'embout fileté du collecteur.



8/ A l'autre extrémité du tuyau faire de même : Enfoncer l'embout cannelé dans le tuyau et serrer avec le collier.

9/ Visser l'embout cannelé sur le passe cloison.



10/ La citerne est installée elle commencera à se remplir à la prochaine averse.



Cas d'exclusion des garanties pour citernes souples

Cas d'exclusion :

- 1 – Installation non conforme : sol avec pente supérieure ou égal à 1%.
- 2 – Utilisation impropre à sa destination (telle que définie dans la fiche technique) : ex stockage de gasoil au lieu d'eau brute ..., concentration du produit plus forte que celle prévue initialement.
- 3 – Température de stockage : température supérieure à 30° en permanence sauf demande particulière du client et en accord avec RESERVEO.
- 4 – Capacité : remplissage au-delà des volumes autorisés.
- 5 – Déplacement de la citerne : sur véhicule, citerne non complètement vidée ou en tirant sur les accessoires de la citerne (ex : vanne, évent, coin...).
- 6 – Agressions climatiques : décoloration non uniforme, grêle, inondation, catastrophes naturelles, glace (éviter une prise en glace totale de la citerne), neige (ne jamais laisser de neige sur la citerne), pollution atmosphérique sérieuse. Si la matière est ou a été exposée à des températures de -30°c ou de +65°c....
- 7 – Agressions extérieures : animaux, personnes, projectiles (branches d'arbres, chute de pierre..), tondeuses, vandalisme...Nous préconisons la mise en place d'une clôture et de dégager les pourtours de la citerne de tout obstacle
- 8 – Entretien non adaptés : nettoyage avec un appareil haute pression au-delà de 40 bars, utilisation de solvants ou de produits abrasifs.
- 9 – Effluents viticoles : le taux d'alcool devra être inférieur à 4%. En cas de démontage et remontage, cette garantie ne couvre pas des pertes d'imperméabilité à cause de la pluie ou à cause du frottement sur sol, mur, récipient....
- 10 – Charge posée sur la citerne : Aucune charge ne doit reposer sur la citerne (eau, neige, divers matériaux...). Elle ne doit en aucun cas être recouverte.
- 11 – Aucun tuyau rigide hors sol ne devra être directement connecté sur les équipements de la citerne (vanne, évent coudé,...). Il faudra prévoir des tuyaux souples pour se raccorder sur la citerne.

La garantie de la citerne ne rentrera en vigueur, qu'après acceptation des éléments ci-dessus et 1 exemplaire de ce document doit être renvoyé par courrier à RESERVEO.

En cas de réclamation, celle-ci doit être déposée par lettre recommandée dans les 5 jours suivant la découverte du dégât. Les déclarations faites hors de ce délai ne sont plus considérées comme étant du ressort de cette garantie.

A réception de la réclamation, la Sté RESERVEO a le droit d'inspecter les constructions afin d'établir la cause et de proposer des mesures afin d'éviter des dégâts complémentaires. Au cas où l'inspection serait refusée ou l'accès serait interdit la garantie relative à la faute en question n'est plus valable et le dépôt d'une plainte de qualité est exclu.

Date Signature du client
Lu et approuvé